

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

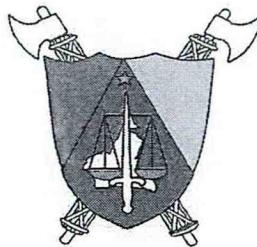
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION

LOGONE ET CHARI COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C.LOGONE BIRNI/CIPM/2025 DU 11/03/2025

**POUR L'ACQUISITION ET POSE DE 30 LAMPADAIRES SOLAIRES
POUR L'ECLAIRAGE DES LOCALITES SUIVANTES DE LA
COMMUNE DE LOGONE BIRNI : ZIMADO DIGUE (01), DILGA GONI
(01), BARAH GONI (01), DOLE BLAMA MOUSSA (01), DJIDDAT II
(02), BREMBRI (01), KELLOU (01), KOULKOULE (01), ADJAINNE (01),
EL BIRKE II (01), ABOUNDROUA (01), GADOUDJI (01), BAMZALA
(BLAMA NGUINI) (01), MARCHE KIDAM (03), MARCHE MODERNE
LOGONE BIRNI (04), KIDAM (BLAMA NAINA) (01), KIDAM OUMAR
MALAMA (02), NGOLAKE (01), NGAWAMA TACHA
(02), MARMATODJI (01), KWEZI (01), BLABLINE (01).**

FINANCEMENT : MINEPAT

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), EXECICES 2024-2025, le Maire de la commune de LOGONE BIRNI lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et pose de 30 lampadaires solaires pour l'éclairage des localités suivantes de la Commune de LOGONE BIRNI : ZIMADO DIGUE (01), DILGA GONI (01), BARAH GONI (01), DOLE BLAMA MOUSSA (01), DJIDDAT II (02), BREMBRI (01), KELLOU (01), KOULKOULE (01), ADJAINNE (01), EL BIRKE II (01), ABOUNDROUA (01), GADOUDJI (01), BAMZALA (BLAMA NGUINI) (01), MARCHE KIDAM (03), MARCHE MODERNE LOGONE BIRNI (04), KIDAM (BLAMA NAINA) (01), KIDAM OUMAR MALAMA (02), NGOLAKE (01), NGAWAMA TACHA (02), MARMATODJI (01), KWEZI (01), BLABLINE (01), Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.

2. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

3. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent pour l'acquisition et pose de 30 lampadaires solaires pour l'éclairage des localités suivantes de la Commune de LOGONE BIRNI : ZIMADO DIGUE (01), DILGA GONI (01), BARAH GONI (01), DOLE

BLAMA MOUSSA (01), DJIDDAT II (02), BREMBRI (01), KELLOU (01), KOULKOULE (01), ADJAINE (01), EL BIRKE II (01), ABOUNDROUA (01), GADOUDJI (01), BAMZALA (BLAMA NGUINI) (01), MARCHE KIDAM (03), MARCHE MODERNE LOGONE BIRNI (04), KIDAM (BLAMA NAINA) (01), KIDAM OUMAR MALAMA (02), NGOLAKE (01), NGAWAMA TACHA (02), MARMATODJI (01), KWEZI (01), BLABLINE (01), « systèmes solaires PV individuels, non raccordés aux réseaux électriques nationaux ».

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une technique avec expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le MINEPAT, EXECICES 2024-2025.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de :**Un million deux cent mille (1 200 000) F CFA** available pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12).

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la délégation départementale des Marchés publics de Logone et Charidès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés publics du Logone et Charidès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cinquante mille(50 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de LOGONE BIRNI, au plus tard le 08 Avril 2025 à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à _____ avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C.LOGONE BIRNI/CIPM/2025 DU 11/03/2025

POUR L'ACQUISITION ET POSE DE 30 LAMPADAIRES SOLAIRES
POUR L'ECLAIRAGE DES LOCALITES SUIVANTES DE LA
COMMUNE DE LOGONE BIRNI : ZIMADO DIGUE (01), DILGA GONI
(01), BARAH GONI (01), DOLE BLAMA MOUSSA (01), DJIDDAT II
(02), BREMBRI (01), KELLOU (01), KOULKOULE (01), ADJAINNE (01),
EL BIRKE II (01), ABOUNDROUA (01), GADOU DJI (01), BAMZALA
(BLAMA NGUINI) (01), MARCHE KIDAM (03), MARCHE MODERNE
LOGONE BIRNI (04), KIDAM (BLAMA NAINA) (01), KIDAM OUMAR
MALAMA (02), NGOLAKE (01), NGAWAMA TACHA (02), MARMATODJI (01), KWEZI (01), BLABLINE (01).

Financement : MINEPAT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) moisou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 08 Avril 2025 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de LOGONE BIRNI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière inférieure à 85% du budget prévisionnel ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délegation Départementale de l'Eau et de L'Energie du Logone et Chari.

LOGONE BIRNI, le MARS 2007

Ampliations :

- MINEPAT
- PREFECTURE
- Commune de LOGONE BIRNI
- DD MINMAP/LC



Abakar Brahim
Professeur des Ecoles Normales
d'Instituteurs